

Sur la période terminale de la paralysie générale.

par E. P. CHAGNON (1)

*Professeur agrégé à l'Université-Laval, Médecin de l'Hôpital Notre-Dame,
Membre associé étranger de la Société Médico-Psychologique
de Paris, Membre honoraire de la Société de Méde-
cine mentale de Belgique, Membre actif de l'Ame-
rican Medico Psychological Association.*

La paralysie générale suit-elle la marche que vous décrivent presque tous les auteurs classiques ? Les paralytiques généraux finissent-ils leurs jours dans le marasme couverts d'escharres et ayant subi la fonte paralytique ? Et doit-on considérer avec les auteurs comme complications plutôt que comme symptômes ces ictus qui se présentent si fréquemment dans cette maladie et souvent la terminent ?

Nous avons eu occasion d'observer et suivre jusqu'à la mort 85 paralytiques généraux. Nous avons cru qu'il serait intéressant de vous rapporter la terminaison de leur maladie. A l'exemple de M Arnaud de Vanves, (2) nous les avons divisés en 2 groupes, à savoir : ceux que la mort a surpris lorsqu'ils étaient encore en pleine activité physique, ceux qui, quoique affaiblis, pouvaient encore circuler de leur lit à leur fauteuil ; et enfin ceux qui étaient tout à fait confinés à leur lit.

Nous avons pu inclure dans le 1er groupe, 40 paralytiques généraux, soit 47,05 % du nombre total, chez qui la mort est survenue avant qu'ils fussent alités. Le 2ème groupe comprend 21 paralytiques, soit 27,05%, qui étaient obligés de tenir soit le fauteuil, soit le lit ; chez ceux-ci, pas d'escharres, des troubles trophiques dans certains cas. Notre 3ème groupe composé de 23 malades, 27,05%, se forme de ceux chez qui le séjour au lit s'était imposé depuis un temps variable ; bon nombre de ces derniers ont présenté cette fonte paralytique décrite par les auteurs.

(1) Communication faite à la Société Médico-Psychologique de Québec, le 27 juin 1901.

(2) Société Médico-Psychologique de Paris.